

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER
CANTON DU PERCHE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
DE PEZOU-LOIR-REVEILLON

1 rue du Perche 41100 PEZOU
☎ 02.54.23.17.47. ✉ siaep@mairiepezou.fr

PROCES VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à vingt heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Salle du Conseil de la mairie de Pezou, sous la présidence de Monsieur Aurélien LEMOINE, Président

DATE DE CONVOCATION : 27/02/2023

TITULAIRES PRESENTS : Aurélien LEMOINE, Pascal PILLEFER, Marylène GOUET, Michel TRETON, Jérôme BRILLARD, Natacha BOURGEOIS, Paul NOURRY,

SUPPLEANTS PRESENTS : néant

ABSENTS : **Titulaires** : Lucie CHESNEAU (procuration à Pascal PILLEFER), Paul DEREVIER, Richard VACHER (procuration à Jérôme BRILLARD)

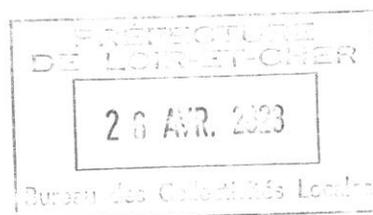
Suppléant : Pierre SOLON, Alban CHAMPDAVOINE, Patrick LAHOREAU, Loïc DEREVIER, Serge MERAUD.

Quorum : 6

SECRETAIRE : Jérôme BRILLARD est nommé secrétaire

ORDRE DU JOUR

1. DEVIS COLIN TP pour réparation fuite rue de Paris (Pezou)



2023-09 : DEVIS COLIN TP SECTEUR FUYARD rue de Paris (Pezou)

Monsieur le Président rappelle aux membres présents que lors du COPIL du 2 mars une perte d'eau importante sur le secteur rue de Paris, à partir de la route de Busloup, a été signalée et que les recherches de fuites ne la situaient pas précisément. Il a demandé la pose d'une vanne pour isoler la fuite entre la dernière maison et la traversée de route vers l'entrepôt de l'entreprise CHAMPION (ex magasin LEVITAN). La fuite a été trouvée et se situe entre la nouvelle vanne et l'entrepôt. Grâce à un compteur provisoire elle est estimée à 350l/h soit 3 000m³/an, ce qui représente 10% des pertes annuelles d'eau sur le syndicat.

Il a donc demandé un devis en urgence à l'entreprise COLIN TP pour la création d'un nouveau réseau AEP avec abandon du secteur fuyard, en modifiant le tracé. Cette nouvelle canalisation sera raccordable au tronçon qui sera installé, lors dans d'une prochaine campagne de travaux, en domaine public en remplacement de la canalisation en domaine privé le long de la voie ferrée. L'entreprise pourrait effectuer les travaux dès le début du mois d'avril.

Le devis s'élève à 26 885,00 € HT, soit 32 262 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité

ACCEPTE le devis de l'entreprise COLIN TP pour la création d'un nouveau réseau AEP avec abandon du secteur fuyard pour le montant de 26 885,00 € HT, soit 32 262,00 € TTC

AUTORISE Monsieur le Président à signer le devis et à engager les travaux au plus tôt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.
Fait et délibéré lesdits jour, mois et an.

Le Président
Aurélien LEMOINE



Le secrétaire de séance
Jérôme BRILLARD

